



**Communauté de Communes
du Pays Solesmois**
**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

APPROBATION
27 Septembre 2017

Commune de Saint-Python

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du :
27/09/2017

Le Président

ECHELLE
1/2 500
4.2

Avertissement :

Le territoire est concerné par le risque d'inondation par débordement sur la vallée de l'Écaillon et de la Selle, la zone d'aléa est identifiée au zonage par un indice "I".

Le territoire est concerné par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait-gonflement des sols argileux, avant tout engagement de travaux, il convient de consulter un bureau spécialisé en études de sols pour la réalisation d'une étude géotechnique relative à la portance des sols et qui déterminera les mesures à prendre en compte pour la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

Le territoire est concerné par le risque sismique d'aléa 3, des règles de construction parasismiques doivent être appliquées.

Le territoire est concerné par le risque de mouvement de terrain, des règles de construction doivent être appliquées.

Le territoire est concerné par le risque de remontée de nappes phréatiques.

Le territoire est concerné par le risque de présence d'engins de guerre, il est nécessaire de prendre toutes les dispositions nécessaires dans les secteurs concernés.

Légende du zonage :

- ▭ Limite de zone
- Zonage :**
 - UA : zone urbaine mixte correspondant à la centralité de l'intercommunalité
 - UB : zone urbaine mixte correspondant aux centres des bourgs
 - UC : zone urbaine mixte correspondant aux secteurs de développement récents
 - UE : zone urbaine spécifique à vocation économique
 - 1AU : zone à urbaniser mixte à vocation principale habitat
 - 1AUE : zone à urbaniser spécifique à vocation principale économique
 - A : zone agricole
 - N : zone naturelle et forestière
- Informations :**
 - Localisation indicative des bâtiments agricoles
 - Constructions réalisées et non inscrites au cadastre
- Éléments identifiés au titre du code de l'urbanisme :**
 - Emplacement réservé
 - Espace Bois Classé au titre du code de l'urbanisme
 - Éléments de patrimoine bâti protégés au titre du code de l'urbanisme
 - Éléments hydrographiques protégés au titre du code de l'urbanisme
 - Ripisylvie protégée au titre du code de l'urbanisme
 - Éléments paysagers protégés au titre du code de l'urbanisme
 - Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Bâtiment agricole pouvant bénéficier d'un changement de destination au titre du code de l'urbanisme
 - Présence d'une zone de risque de mouvement de terrain (source communale)
 - Linière de haies protégée au titre du code de l'urbanisme
 - Chemins protégés au titre du code de l'urbanisme
- Secteurs soumis à des risques**
 - secteur indicé (1) soumis au risque d'inondation par débordement de la Selle et de l'Écaillon
 - secteur indicé (2) soumis au risque d'inondation par débordement de la Selle et de l'Écaillon où les nouvelles constructions sont interdites
 - secteur indicé (r) soumis au risque d'inondation par ruissellement
 - secteur indicé (c) soumis au risque d'effondrement de cavité souterraine
 - Aie de ruissellement avec dispositions particulières 20 mètres de part et d'autres de l'aie
 - Présence d'un risque ponctuel de mouvement de terrain (source communale)
- Prescriptions particulières :**
 - secteur indicé (pi) correspondant au périmètre de protection immédiat des captages
 - secteur indicé (pri) correspondant au périmètre de protection rapproché des captages
 - secteur indicé (pe) correspondant au périmètre de protection éloigné des captages
 - secteur indicé (pi) correspondant à une zone de présomption de zone à dominante humide (source SDAGE Artois Picarde)

Liste des éléments de patrimoine protégé au titre du code de l'urbanisme

Numéro	Description	Commune
G1	Ancien dispensaire	Solesmes
G3	Gare	Solesmes
M1	Blocus, Aire de vie	Saint Python
M10	Plan de pignon	Saint Python
M11	Aire de vie, rue du marchand fou	Saint Python
M12	Aire de vie	Saint Python
M13	Aire de vie, sous-bassement grés	Saint Python
M14	Aire de vie, sous-bassement grés	Saint Python
M15	Aire de vie	Saint Python
M16	Plaque commémorative	Saint Python
M17	Aire de vie	Saint Python
M18	Pignon à rue	Saint Python
M19	Aire de vie, sous-bassement grés	Saint Python
M2	Aire de vie, sous-bassement grés	Saint Python
M20	Aire de vie	Saint Python
M21	Pignon à rue	Saint Python
M22	Aire de vie, sous-bassement grés	Saint Python
M23	Aire de vie	Saint Python
M24	Aire de vie	Saint Python
M25	Aire de vie	Saint Python
M26	Corps de ferme	Saint Python
M27	Pignon à rue	Saint Python
M3	Blocus	Saint Python
M4	Plan coupé sur pignon	Saint Python
M5	Aire de vie, sous-bassement grés	Saint Python
M6	Ancien presbytère	Saint Python
M7	Aire de vie, sous-bassement grés	Saint Python
M8	Aire de vie, sous-bassement grés	Saint Python
M9	Aire de vie	Saint Python

Liste des emplacements réservés

Numéro	Vocation	Bénéficiaire	Surface en m²
ER22	Création d'un cheminement piétonnier	Commune de Saint Python	397 m²
ER19	Elargissement de voirie	Commune de Saint Python	440 m²
ER20	Aggrandissement du cimetière	Commune de Saint Python	1520 m²
ER21	Création d'un parking	Commune de Saint Python	739 m²

